



Date : 06 juin 2020

Objet : **PACTE du POUVOIR de VIVRE**

Réf : 11/2020/PPV/Cher

à l'attention de :

Monsieur le Préfet du Cher

Préfecture du Cher
Place Marcel Plaisant
18000 Bourges

Monsieur le Préfet,

Comme vous le savez, nous sommes aujourd'hui 58 associations et organisations qui portons ENSEMBLE, tant au plan national que sur les territoires, un **PACTE du POUVOIR de VIVRE**. Depuis un peu plus d'une année maintenant, et sur la base de 66 propositions regroupées sous quatre thématiques principales (voir document annexé), nous travaillons pour « refaire société », en ce sens que nous voulons une sphère économique qui ne soit plus dissociée des dimensions écologiques et sociales, et sous contrôle d'une démocratie renouvelée.

Nous avons présenté ce travail à Madame la Préfète en 2019. Nous pensons utile de pouvoir faire de même avec vous, comme nous l'avons également fait avec les élus du Cher, Députés et Maires des principales villes. C'est un travail de longue haleine que nous avons entrepris, qui vise à faire partager l'idée qu'il faut travailler, non seulement les nouveaux projets, mais aussi les activités existantes, selon une grille de lecture qui ne dissocie pas les enjeux précédemment cités, et nous amène très concrètement à de nouvelles pratiques.

Nous ne pouvons plus faire comme avant ! L'état de la planète, mais également la pandémie actuelle et ses conséquences, nous imposent des pratiques plus vertueuses et des choix réfléchis de long terme. Les souffrances, la marginalisation, la misère et les frustrations supportées par certains de nos concitoyens nous imposent aussi des approches nouvelles. Plus de justice sociale ; Plus de respect de l'environnement ; Plus d'espaces de concertation et de dialogue. Et il y a urgence !

Nous souhaiterions donc pouvoir vous rencontrer pour un large échange sur cette préoccupation qui est la nôtre, mais aussi celle de plus en plus de nos concitoyens. Cela nous semble d'autant plus pertinent dans cette période compliquée que nous traversons, qui a révélé bien des choses !

Nous ne pouvons décemment plus voir émerger des projets construits comme par le passé : ils doivent dorénavant prendre en compte cette durabilité et par ailleurs, faire l'objet d'un large consensus... L'exemple de la maison de la culture de Bourges, successions d'erreurs et d'approximations, mais aussi d'absence d'écoute des citoyens, est lourd de conséquences, économiquement et culturellement, pour l'agglomération berruyère. Il y en a malheureusement d'autres, dans notre département, qui démontrent que de tels choix, compte tenu de ce qu'ils

entraînent, ne peuvent plus être imaginés et décidés de la sorte. La nécessité d'un renforcement des conseils de développement et de la démocratie participative nous semblent, de ce point de vue, une impérieuse nécessité !

Mais si nous souhaitons pouvoir partager avec vous cette approche générale et ce projet, nous voulons aussi vous parler d'un sujet qu'il faut traiter sans tarder : **la gestion de l'eau sur notre territoire.**

L'année 2019 nous a démontré tout l'enjeu qu'il pouvait y avoir à être très rigoureux et à anticiper. La situation que nous avons connue en août 2019 a été dramatique et lourde de conséquences pour la biodiversité. L'état catastrophique des rivières du département n'a pas, à notre connaissance, de précédent. Au déficit conséquent de pluie, se sont ajoutés des prélèvements problématiques, notamment de la part du monde agricole. Et nous ne pouvons décemment pas imaginer que cela se reproduise, alors que l'été 2020 s'annonce chaud et sec. Absence de vision d'ensemble et d'ambition sur les évolutions à imaginer d'un modèle agricole à bout de souffle, décisions tardives et ne respectant probablement pas les débits minimum biologiques des cours d'eau concernés... il est essentiel de se saisir aujourd'hui de ces enjeux.

Aussi nous souhaitons, dans les meilleurs délais, que vous organisiez une réelle concertation sur ce sujet, qui aborde ces enjeux sur la base de constats scientifiques, avec toutes les composantes de la société, car tout le monde est concerné par la question de l'eau. Les travaux conduits en 2019/2020 pour développer un contrat territorial de gestion quantitative et qualitative (CTG2Q), que la DDT tente de faire passer pour un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) faisant consensus parmi les acteurs concernés, n'ont clairement pas été à la hauteur. L'objectif doit être en conformité avec les conclusions des dernières assises de l'eau, pour d'une part d'aboutir à des décisions permettant de gérer l'urgence ; d'autre part de réfléchir ensemble à des solutions adaptées pour permettre d'accompagner les agriculteurs dans la transition vers une bien plus grande sobriété dans leurs usages. Adaptation des pratiques existantes, nouvelles cultures, nouvelles filières, biomatériaux, implication de l'agro-industrie, de la restauration hors-domicile, des collectivités et des consommateurs, toutes ces questions doivent être posées au plus vite

Mais il ne s'agit pas de limiter le sujet au monde agricole. Nous devons définir des règles pour tous, communiquer largement les informations disponibles à nos concitoyens et promouvoir les comportements vertueux. Les questions de la qualité de l'eau, des pollutions et de l'entretien des cours d'eau sont également liées à la question générale de la ressource en eau. **C'est pourquoi nous vous demandons cette large concertation sur un sujet que nous jugeons essentiel, pour ne pas dire vital !**

L'heure est à la construction d'un nouveau pacte politique, social et écologique.

- Un pacte du court, du moyen et du long terme.
- Un pacte de la bienveillance et du commun : un pacte pour l'humain et pour l'humanité.
- Un pacte pour tous et pour la planète.
- Un pacte du pouvoir de vivre, aujourd'hui et demain, dans la dignité et le respect,
- Un pacte qui nous engage tous.

Telle est la conviction de nos organisations, composées de citoyen.ne.s de tous horizons engagé.e.s sur tous les terrains.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions.

Nous vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Rachid Bouadma

UD CFDT du Cher

Jean-Yves Cirier

UNSA Cher

Isabelle VAISSADE-MAILLET

FNE (Nature 18)

Annie Quenet

Ligue de l'enseignement du Cher

Eric Aller

CFTC du Cher

Michel Serra

CCFD Terre Solidaire du Cher

Philippe Salvetti

Emmaüs du Cher

Philippe Paillard

Solidarité Laïque



Collectif du PACTE du POUVOIR de VIVRE. Département du Cher (18)

Documents annexés : Pacte du pouvoir de vivre / Lien : <https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

Contacts : G. Hayotte (0608635941 / gerald.hayotte53@gmail.com) ou M. Fourtune (0638355887 / marion.fourtune@nature18.org)